



Versailles, le 21 DEC. 2020

Compte-rendu

de la réunion du 18 décembre 2020

Service Environnement
Unité PRN

Affaire suivie par : Sophia ECHCHIHAB
Tél. : 01 30 84 33 89
Mél. : sophia.echchihab@yvelines.gouv.fr

PL: présentations de la DDT, du Cerema et de l'IGC

Réf : projet de PPRN cavités-fronts rocheux Follainville-Dennemont – réunion de lancement.

Participants	Commune de Follainville-Dennemont	DDT 78	Inspection Générale des Carrières(IGC)	Cerema	Préfecture des Yvelines - SIDPC	Sous-préfecture Mantes-la-Jolie
	Sébastien LAVANCIER (maire) Michel VINCENT (adjoint) Frédéric PEPIN (DGS)	Emilie PLEYBER – LE FOLL Myriam MICHARD Sophia ECHCHIHAB	Alain ETCHEBERRY	Fabrice GAUMET	Olivier FLIECX Saskia CARDIN Christophe DO Benoît HELAINE	Sophie ROSELL

Compte-rendu

Rappels

Un porter à connaissance sur l'aléa "fronts rocheux" a été transmis à la commune de Follainville-Dennemont le 15 avril 2019 suite à une étude du Cerema.

Un porter à connaissance sur l'aléa "cavités" a été transmis à la commune de Follainville-Dennemont le 2 juillet 2020 suite à une étude de l'IGC.

Le projet de PPRN multi-risques fait suite à ces porters à connaissance et s'inscrit de façon plus globale dans le cadre du plan d'actions du Schéma Départemental des Risques Naturels Majeurs (SDRNM) des Yvelines pour la période 2018-2022.

À ce jour, la commune de Follainville-Dennemont ne fait l'objet d'aucun périmètre de risque mouvements de terrain (commune non visée par l'arrêté préfectoral du 5 août 1986).

Thème n°1 : Présentation de la DDT des Yvelines

- **Prise en compte des risques dans l'aménagement**

échanges sur les pratiques actuelles : Les autorisations d'urbanisme ne sont actuellement assorties d'aucune prescription en matière d'études géotechniques ou travaux. Pour les ventes de terrains communaux, la mairie procède à des sondages géotechniques réalisés par un bureau d'études spécialisé et dont les résultats sont annexés aux actes de vente.

La commune de Follainville-Dennemont ne faisant pas l'objet à ce jour d'un PPRN mouvements de terrain, l'Information des Acquéreurs et Locataires (IAL) jointe aux contrats de vente ou location ne mentionne pas ce risque.

Compte-rendu

- **Information préventive**

échanges sur les pratiques actuelles : L'équipe municipale n'a pas encore étudié les documents existants en matière de prévention des risques (DICRIM, PCS) et l'état des lieux de l'information périodique auprès de ses administrés. L'élaboration du PPRN mouvements de terrain va être l'occasion de s'approprier ces éléments.

- **Proposition d'organisation**

La commune confirme la pertinence d'associer la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise dans la démarche d'élaboration du PPRN.

Pour la commune de Follainville-Dennemont, le référent sera M. le Maire.

Pour la CU GPS&O, la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie envoie un courrier au Président de la Communauté Urbaine pour avoir le contact et les coordonnées d'un référent pour l'élaboration du PPRN.

- **Proposition de planning**

La proposition de planning convient à la commune.

L'équipe municipale s'appropriera les cartes d'aléas définitives fournies par la DDT en janvier 2021. Elle fera une enquête localement et reviendra vers la DDT pour lui transmettre éventuellement des connaissances complémentaires concernant les mouvements de terrain sur son territoire.

- **Retours sur les porters à connaissance**

La commune a quelques interrogations d'interprétation concernant les PACs transmis pour la totale compréhension de ces derniers. Elle les transmettra à la DDT à l'issue de cette réunion de lancement.

- **Questions de la préfecture - SIDPC**

Le PPRN concernera-t-il uniquement la commune de Follainville-Dennemont ou d'autres communes limitrophes ? Le PPRN concernera uniquement la commune de Follainville-Dennemont.

Dans le cadre de la mise à jour des TIM (transmission d'informations aux maires) et des IAL (information des acquéreurs et des locataires), faut-il intégrer ce PPRN ? (une mise à jour étant faite en 2020 et tous les 2 ans) La date d'approbation projetée pour ce PPRN étant 2022, l'intégration du PPRN à ces documents est à prévoir lors de la prochaine mise à jour.

Le SIDPC souhaite également être informé et destinataire des documents produits à chaque étape de l'élaboration du PPRN.

Thème n°2 : Présentation de l'aléa « versants rocheux sous-cavés » (Cerema)

La géologie de la commune est présentée.

La méthodologie de détermination de l'aléa "versant rocheux sous-cavé" est explicitée.

Thème n°3 : Présentation de l'aléa « cavités » (IGC)

Dans le cadre de ses missions (recensement et gestion des données relatives aux carrières), l'Inspection Générale des Carrières transmet les planches communales de l'atlas des carrières à la mairie à chaque mise à jour.

La méthodologie de détermination de l'aléa "cavités" est explicitée.

Compte-rendu

Prochaine réunion

La DDT prendra contact avec la commune de Follainville-Dennemont et le référent de la Communauté Urbaine GPS&O pour convenir d'une date pour la prochaine réunion de travail sur les enjeux au mois de février ou mars 2021.

La chef de l'unité Paysages, Risques et Nuisances

